

Benghebrit : «Nous dialoguerons avec le Cnapeste quand il cessera sa grève»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Pour une meilleure représentativité sur le territoire national

Le FCE élit des délégués de wilaya

Page 2

Quatorzième année - N° 4393 - Lundi 5 février 2018 - Prix : 10 DA

Toute révision de la grille des salaires des médecins-résidents exclue

Ouyahia propose une prime d'installation

Page 2

Il n'y a plus qu'un krach pour pouvoir sauver les démocrates américains

Par Mohamed Habili

L'autre jour l'on se demandait si Donald Trump n'était pas en train de s'assurer un deuxième mandat alors même qu'il lui restait trois années pleines du premier, et si en définitive ce n'était pas grâce à l'acharnement de ses adversaires démocrates qu'il le devait, lesquels ont cru pouvoir le destituer en deux temps trois mouvements. Quand on jette toutes ses forces dans une direction donnée, et qu'on n'obtient pas gain de cause, changer de cap, rectifier le tir, retrouver tout ou partie de cette énergie dépensée à mal escient, n'est pas chose facile, à supposer que cela soit possible avant qu'une deuxième sévère infortune ne vienne terminer le travail de la première. Les démocrates auraient bien mieux préservé leurs chances de battre Trump à la prochaine présidentielle s'ils avaient compris assez tôt qu'il n'était pas possible de prouver que c'était, non pas aux électeurs américains, mais aux Russes qu'il devait son élection. En s'obstinant dans une entreprise vouée à l'échec, ils sont en train de perdre, si ce n'est déjà fait, jusqu'à la possibilité de prendre leur revanche en 2020. Dans cette perspective, le coup de grâce peut leur avoir été donné ces jours-ci avec la publication de la note Nunes, du nom du représentant républicain ayant présidé la commission du renseignement qui s'est penchée sur ce dossier, publication autorisée par la Maison-Blanche, qui montre sur quelles bases peu fiables a reposé l'enquête confiée au FBI sur la soi-disant implication de nouveaux Russes dans l'élection de novembre 2016.

Suite en page 3

Prévenant contre «les desseins pernicioeux» en vue de nuire à l'Algérie

Gaïd Salah appelle les retraités de l'ANP à «ne pas se laisser manipuler»



Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), dénonçant "les desseins de certaines parties qui veulent porter atteinte à l'Algérie", a appelé, hier depuis Tamanrasset, les retraités de l'ANP à "ne pas se laisser manipuler pour des fins qui ne servent ni leurs intérêts ni l'intérêt de leur patrie", selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), rendu public hier.

Lire page 3

Suspension des importations

Une économie en devises de 1,5 milliard de dollars an, selon Benmeradi

Page 5

Le photographe d'art Adel Boudeb

Quand la nature devient une source d'inspiration

Page 13

Toute révision de la grille des salaires des médecins-résidents exclue

Ouyahia propose une prime d'installation

■ *Ecartant toute révision de la grille des salaires, le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a annoncé, dans l'allocution d'ouverture de la rencontre de la commission intersectorielle négociant avec le Collectif autonome des médecins-résidents algériens (Camra), que «le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a proposé une prime d'installation qui sera accordée par les collectivités locales».*

Par Thinhinene Khouchi

Précisant que la fourchette de cette prime «n'a pas encore été arrêtée», le ministre de la Santé a déclaré que «Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a proposé, après concertation, une prime d'installation qui sera accordée par les collectivités locales aux médecins-résidents et ce, en fonction des zones et après la création du cadre juridique. Dans l'allocution d'ouverture de la rencontre de la commission intersectorielle négociant avec le Collectif autonome des médecins résidents algériens qui sont depuis plus de deux mois en grève illimitée, il a indiqué que son département ne fermera jamais les portes du dialogue, mais il ne peut travailler sans se référer aux lois de la République et à la réglementation en vigueur dans son secteur, faisant notamment allusion au service civil. «Nous avons réglé grâce à ce cadre juridique certaines préoccupations», a déclaré le ministre, avant de préciser que la Commission intersectorielle va étudier également les différents dysfonctionnements que rencontre le secteur de la santé, dont les problèmes de transport, le manque de matériel ainsi que le service civil. «La commission devra formuler, lors de cette rencontre, d'autres propositions», a-t-il dit, rappelant que son département aspire à «réorganiser le système de santé». Soulignant, par ailleurs, l'importance de travailler dans le calme et la sérénité, Hasbellaoui a appelé les médecins-résidents à «reprenre le travail dans l'immédiat». «Il est temps de reprendre le travail et la formation dans l'immédiat. Chacun de nous doit assurer et assumer ses



responsabilités», a-t-il soutenu, avant d'afficher sa satisfaction quant au bon déroulement des

négociations, notamment en matière de regroupement familial, de logement décent, de for-

mation continue et d'amélioration des services techniques. Précisant que le salaire de ces

médecins-résidents «ne peut pas être révisé à l'heure actuelle», Hasbellaoui a, toutefois, indiqué que plusieurs dossiers sont en étude en attendant de trouver les solutions adéquates. Les médecins-résidents, qui avaient entamé le mouvement de grève illimitée depuis plus de deux mois, exigent l'abrogation de l'obligation du service civil et son remplacement par un autre système de couverture sanitaire pour l'intérêt du patient et l'épanouissement socioprofessionnel du médecin spécialiste et le droit à la dispense du service militaire comme tout citoyen algérien. Les médecins-résidents représentés par le Camra exigent également des autorités le droit à une formation de qualité, la révision du statut général du résident, le droit aux œuvres sociales et la discussion sur les revendications des spécialistes en biologie clinique en ce qui concerne l'agrément d'installation à titre privé.

T. K.

Traitements destinés aux cancéreux disponibles

Les assurances de la PCH

L'approvisionnement en médicaments, en 2018, destinés spécifiquement aux malades du cancer, est rentré dans l'ordre à l'exception d'un seul, dont il indique qu'il sera réceptionné prochainement. C'est le DG de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) qui le confirme sur les ondes de la Radio nationale. Mohamed Ayad l'assure : les ruptures récurrentes de médicaments, c'est du passé. L'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne signale que l'approvisionnement en médicaments destinés au traitement de toutes les

pathologies va être assuré sans difficultés. Concernant les causes des ruptures récurrentes de certains médicaments observées au cours de ces dernières années, l'invité de la radio les impute à certains fournisseurs qui accusent des retards. Mais il tient à rassurer que là aussi le problème est réglé. L'intervenant n'omet pas de signaler que les tensions sur le médicament résultent des dysfonctionnements constatés au moment de leur distribution. Toutefois, il tient à rassurer que ces contraintes sont prises en charge très rapidement. Mais une chose est

sûre, selon le DG de la PCH, les perturbations relatives à l'approvisionnement en remèdes sont également enregistrées dans plusieurs pays, même les plus avancés. «Les tensions sur le médicament ne concerne pas uniquement l'Algérie, elles sont enregistrées au niveau international», insiste-t-il. A l'avenir, et pour éviter que de pareilles situations ne se répètent à nouveau, le DG de la Pharmacie centrale des hôpitaux annonce que son institution a décidé d'établir elle-même, avec l'accord des établissements hospitaliers, les prévisions concernant les besoins en

médicaments, «par produit et par structure». En chiffres, le DG de la PCH confirme que celle-ci gère environ 80% de la facture globale des médicaments. Elle est passée de 14 milliards de dinars en 2014, à 88 milliards de dinars en 2017, précise-t-il, ajoutant qu'elle pourrait se chiffrer à environ 96 milliards de dinars en 2018. L'intervenant fera savoir que pas moins de 43% de la facture de l'importation des médicaments concernent les produits pour le traitement du cancer. Ce qui représente, explique-t-il, 63% du total de la facture globale. Pour la seule année 2017, il avance le chiffre de plus de 45 milliards de dinars pour les soins réservés à l'oncologie et à l'hématologie. Les produits pharmaceutiques destinés à l'hématologie représentent, quant à eux, 20% de la facture globale des importations de la PCH.

Par ailleurs, le DG de la PCH révèle qu'à la prise de ses fonctions une situation de médicaments périmés avant leur distribution s'est établie à 2.4 milliards de dinars, dont certains remontent jusqu'à 25 ans. M. Ayad affirme qu'en vertu d'une clause conclue avec les laboratoires les produisant, ceux-ci les reprennent et les remboursent. La prise en charge de ce dossier a permis, selon le même responsable, de rembourser 1.6 milliard de dinars auprès des laboratoires, alors qu'un lot de médicaments d'un montant de 200 millions de dinars sera incinéré puisque leur remboursement était impossible.

Lynda Naili

Louiza Ait Ramdane

Pour une meilleure représentativité sur le territoire national

Le FCE élit des délégués de wilaya

«Nous avons franchi une nouvelle étape dans la réorganisation du FCE qui devient ainsi plus fort et consolide sa représentativité dans les territoires». C'est là une déclaration de Ali Haddad, président du FCE, lors de son allocution de proclamation des résultats des élections des délégués de wilaya tenues avant-hier. De ce fait, dans un communiqué du FCE parvenu hier à notre rédaction, Haddad qualifiant de «véritable réussite» cette première expérience, assurera que «ces élections se sont déroulées en toute transparence, liberté et démocratie». Aussi, a-t-il appelé «les délégués élus et l'ensemble des membres à la mobilisation pour permettre à l'entreprise algérienne d'être compétitive et aux wilayas d'être

attractives économiquement». Leur accordant sa «confiance» et s'adressant aux délégués fraîchement élus, Haddad dira : «Votre principale mission désormais est de représenter dignement les adhérents du FCE de votre wilaya et d'être à leur écoute en multipliant les actions de dialogue et de concertation».

En outre, exhortant les délégués «à travailler avec les autorités locales pour l'amélioration du climat des affaires et de l'attractivité de vos régions», il affirmera que «le développement local est une priorité pour le FCE». Et pour cause, le patron des patrons, plaidant contre les disparités territoriales et pour la diversification économique, appellera à «créer une dynamique et multiplier les projets d'investissement et

accompagner la création d'entreprises dans certaines wilayas qui nécessitent une amélioration de leur tissu économique», au moment où «d'autres wilayas deviennent de véritables pôles de compétitivité de filières technologiques et industrielles importantes telles que l'automobile, l'électronique, le pharmaceutique». Enfin, affirmant continuer «à défendre» les principes fondamentaux que sont la liberté d'entreprendre et de commercer, l'entreprise au cœur de toute politique économique, le dialogue social et la concertation, Ali Haddad considérera que, grâce aux «deux évènements décisifs» que son organisation patronale a entamés l'année 2018, à savoir l'adoption, il y a quelques semaines, de la résolution rela-

ve à la transformation du FCE en syndicat et la désignation, hier, pour la première fois dans l'histoire du forum, des délégués du FCE par leurs pairs, «le FCE se positionne ainsi comme le défenseur légitime des intérêts moraux et matériels de ses adhérents».

Pour rappel, le Forum des chefs d'entreprise a organisé avant-hier, pour la première fois des élections de délégués sur l'ensemble des wilayas du pays, pour un mandat de deux ans. L'élection de ces délégués de wilaya lui permettra une meilleure représentativité, et par ricochet de déployer son action à travers l'ensemble du territoire national et contribuer de façon plus décisive à la création d'une dynamique territoriale.

Prévenant contre «les desseins pernicieux» en vue de nuire à l'Algérie

Gaïd Salah appelle les retraités de l'ANP à «ne pas se laisser manipuler»

■ Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), dénonçant «les desseins de certaines parties qui veulent porter atteinte à l'Algérie», a appelé, hier depuis Tamanrasset, les retraités de l'ANP à «ne pas se laisser manipuler pour des fins qui ne servent ni leurs intérêts ni l'intérêt de leur patrie», selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Lynda Naili

Hier, lors d'une visite de travail et d'inspection à la 6^e Région militaire, à Tamanrasset, le général de corps d'Armée a souligné que «la fidélité aux sacrifices de nos chouchada tombés au champ d'honneur pendant plusieurs années et l'attachement aux valeurs de notre glorieuse guerre de Libération exigent inégalement un dévouement absolu à l'Algérie, à son peuple et ses intérêts et de ne pas se laisser tromper par ceux qui veulent impliquer une catégorie des retraités dans des questions qui nuisent à leurs intérêts et à l'intérêt de leur pays».

«Avec ce dévouement et avec l'élan de cette loyauté pleine de patriotisme, l'Armée nationale populaire continue, avec détermination, sa démarche professionnelle dont les valeurs découlent de notre référentiel révolutionnaire et de notre histoire nationale qui recèle tant de fidélité à l'Algérie et de loyauté à ses intérêts suprêmes et sa bonne réputation qui demeure à jamais au-dessus de toute considération», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP dans une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par l'ensemble des éléments de la Région. «Ces éthiques, dont l'épine dorsale est la préservation de ce renom mérité qui représente le prolongement logique de celui marqué par nos chouchada avec leur sang. Une réputation que personne n'a le droit d'entacher.

Est-il de l'intérêt de l'Algérie de voir quelques parties manigancer sans conscience pour compromettre certains retraités et les manipuler pour des fins qui ne servent ni leurs intérêts ni l'intérêt de leur patrie», a-t-il ajou-



té. Le général de corps d'Armée a fait observer que «ces parties qui veulent et qui œuvrent, à travers certaines plumes aux intentions malveillantes, à faire aboutir leurs projets de porter atteinte à notre patrie l'Algérie, qui demeurera à jamais et malgré eux, grande et digne de relever tous les défis et de consolider davantage la sécurité et la stabilité, poursuivant son parcours de développement ambitieux».

«Celui qui emploie ces plumes et abuse de ces tribunes est parfaitement conscient de ces desseins pernicieux, avec lesquels il œuvre désespérément à nuire aux grandes évolutions que connaît l'ANP, en omettant, voire ignorant que nul ne pourra tromper ceux qui ont l'intime conviction que le bon citoyen conscient, loyal et honnête, est celui qui s'interroge toujours sur ce qu'il a apporté à sa patrie avant de demander ce que la patrie lui a donné», a-t-il fait

savoir. Le général de corps d'Armée a, par la même occasion, «salué les efforts laborieux et soutenus que déploient les éléments de ces unités sur le terrain avec dévouement et fidélité à leur peuple et leur pays l'Algérie. Des efforts qui reflètent leur imprégnation des valeurs de sacrifice et de conscience de l'importance de la mission qui leur est assignée en toutes circonstances».

«Notre vision au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, est ouverte et ambitieuse dont les objectifs et les fins sont bien définis. Une vision aboutie, comme témoignent les faits sur le terrain car elle puise d'une noble source qu'est l'Algérie aux valeurs éternelles et à l'histoire nationale riche et prestigieuse», a-t-il noté.

Le chef d'état-major de l'ANP a souligné que «l'Algérie constitue également l'ultime finalité de

cette vision pour un futur glorieux et prometteur. Et pour cela, tous les potentiels sont mobilisés et tous les moyens et les capacités sont investis afin de pouvoir réunir tous les éléments de force qui nous permettent de concrétiser, chaque jour, de nouveaux acquis qui confirment l'importance majeure qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à atteindre les objectifs escomptés, grâce aux orientations perspicaces et à l'appui indéfectible de Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale à nos Forces armées». «Avec cette dynamique, les composantes de notre Armée sont devenues comme de véritables cellules d'abeilles en termes de travail laborieux, conscient, persévérant et déterminé à réussir», a-t-il soutenu. (...)

L.N./Communiqué

Animant un point de presse au 2^e jour de sa visite à Tizi Ouzou

Nouria Benghebrit : «Nous dialoguerons avec le Cnapeste quand il cessera sa grève»

La ministre de l'Éducation nationale a insisté qu'elle ne dialoguera pas avec les représentants du Cnapeste tant que leur mouvement de grève n'est pas arrêté, tout en rappelant que dans un délai de 15 jours si les grévistes ne reprennent pas le travail, ils seront radiés et remplacés par des enseignants vacataires.

Animant un point de presse en marge de sa seconde journée de visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, Nouria Benghebrit a annoncé qu'elle s'entretiendra

aujourd'hui avec des délégués du Cnapeste de Béjaïa pour tenter de dénouer la crise qui secoue cette wilaya depuis plusieurs semaines. Une audience qui interviendra à la demande de l'APW de Béjaïa pour mettre fin à la grève dans cette wilaya.

Lancement du concours «Aqlam Biladi» (Les plumes de mon pays)

Par ailleurs, Nouria Benghebrit a lancé, hier, depuis

Tizi Ouzou le concours «Aqlam Biladi» (Plumes de mon pays) au profit des élèves des établissements scolaires des différents paliers.

La ministre, qui a présidé la cérémonie de lancement de ce concours depuis le centre culturel Matoub-Lounes de Ain El-Hammam, a expliqué que parmi les objectifs de ce concours celui d'encourager la lecture des œuvres issues du patrimoine littéraire national dans toutes les langues, de développer les capacités d'écriture créatives

chez les élèves et faire découvrir des talents. Au programme également de sa seconde journée de visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, elle a inspecté des projets en chantiers (un collège et un lycée) au niveau du pôle urbain de Oued Fali ainsi qu'un collège fonctionnel à Oued Aïssi avant de se rendre vers Aïn Youssef, dans la région de Ain El Hammam, pour visiter Tiferdoud, vainqueur du prix du concours du village le plus propre de Tizi Ouzou pour l'année 2017, initié par l'Assemblée populaire de

LA QUESTION DU JOUR

Il n'y a plus qu'un krach pour pouvoir sauver les démocrates américains

Suite de la page une

Ce document, les démocrates et leurs prolongements dans les rouages de l'appareil d'Etat auront tout fait pour empêcher qu'il ne soit porté à la connaissance du public. Il montre clairement que cette affaire est une invention d'un ancien espion britannique travaillant pour le compte à la fois de la direction du parti démocrate et de l'équipe de campagne de Hillary Clinton, un certain Christopher Steele. Les jeux sont-ils faits après cela, ou faut-il s'attendre à une réaction des démocrates au moins d'une vigueur égale au coup qu'ils viennent de subir? A en croire les médias américains, mortelle anti-Trump pour les plus réputés d'entre eux, il suffirait qu'une note alternative, ou explicative, préparée par les soins des représentants démocrates et en prévision de la publication de la première, soit elle aussi déclassée et publiée, pour que la thèse de l'interférence russe retrouve toute sa crédibilité. Il semblerait bien au contraire que cette machine de guerre soit une bonne fois pour toutes désamorcée. Si rien ne vient au secours des démocrates, pour remettre un peu d'équilibre entre eux et leurs adversaires au pouvoir, non seulement ils n'ont aucune chance de faire élire l'un d'eux en 2020, mais il y a tout lieu de penser qu'ils seront laminés aux élections de mi-mandat prévues pour novembre prochain. Aux Etats-Unis quand on est un perdant et qu'en plus on traîne quelques casseroles, comme c'est le cas des Clinton, il faut jouer d'une sacrée baraka pour ne pas se voir traîné en justice. Les Clinton ont voulu destituer Trump à peine venait-il d'être élu, en attendant sûrement de l'envoyer en prison sous un prétexte ou sous un autre, ils sont en train d'échouer lamentablement. C'est un peu justice que ce soit leur tour d'être scrutés sous toutes les coutures, pour autant que ce ne soit pas déjà fait, et qu'il leur faille bientôt passer devant des juges. Politiquement, la partie est perdue pour les démocrates. Il n'y a plus qu'un krach boursier comme celui de 1929 qui puisse les sauver. Un krach qui peut survenir à tout moment désormais, et auquel peut-être les plus fortunés d'entre eux pourraient donner un coup de pouce.

M. H.

wilaya (APW). La ministre s'est entretenue avec les autorités locales et les villageois pour saluer leurs efforts consentis pour obtenir la première place du concours.

Hamid M.

Quatre nouveaux CAC opérationnels en 2018

L'incidence du cancer continuera d'augmenter en Algérie

■ Quatre nouveaux centres de lutte contre le cancer seront opérationnels en 2018, portant à 17 le nombre total de centres répartis à travers le territoire national, a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

Par Sihem L.

Intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du cancer, placée cette année sous le thème «Je peux, nous pouvons vaincre le cancer», Hasbellaoui a souligné que pour l'année 2018 quatre centres de lutte contre le cancer, à El Oued, Béchar, Adrar et Tizi-Ouzou, seront opérationnels, soit, au total, 17 centres publics de lutte contre le cancer répartis à travers le territoire national. Il a ainsi fait savoir que «l'année 2018 constitue, pour l'Algérie, à travers le Plan national cancer 2015-2019, l'occasion de réitérer son engagement dans la lutte contre le cancer et les autres maladies non transmissibles». «L'amélioration de l'offre en oncologie médicale se traduit aujourd'hui par l'existence de 41 services et 77 unités fonctionnelles couvrant les 48 wilayas, avec la disponibilité des médicaments d'oncologie, alors que l'amélioration de l'offre en radiothérapie se traduit par l'existence de 36 accélérateurs linéaires fonctionnels dont 10 au niveau du secteur privé contre 7 accélérateurs en 2013», a souligné le ministre. A cela s'ajoutent 12 autres accélérateurs qui sont en cours d'installation au niveau de 4 centres de lutte contre le cancer et qui seront fonctionnels en 2018, ce qui va permettre de ramener les délais d'attente au niveau des «meilleurs standards internationaux», a-t-il conclu. S'agissant de la disponibilité des médicaments, le ministre a mis en exergue les efforts financiers consentis par l'Etat, précisant que «plus de 37 milliards de DA ont été mobilisés pour l'acquisition des médicaments des classes de la cancérologie et de l'hématologie, ce qui représente 60% de la totalité des achats de la PCH pour l'année 2017». En matière de renforcement des capacités techniques, Hasbellaoui a fait savoir qu'une attention particulière a été accordée au renforcement en personnels médicaux, paramédicaux et techniques des établissements hospitaliers prenant en charge



Ph/D. R.

les patients atteints de cancer, ce qui a permis, a-t-il expliqué, de disposer d'un personnel médical et paramédical correspondant à des normes de «fonctionnement suffisant». «Cela a également permis la mise en œuvre de pro-

grammes d'actions en vue de l'utilisation du Fonds de lutte contre le cancer, le lancement d'un programme de formation des médecins généralistes couvrant toutes les wilayas et intéressant l'ensemble des médecins

généralistes, ainsi que le lancement de la formation des personnes compétentes en radioprotection», a-t-il ajouté. Par ailleurs, passant de 41 870 cas en 2015 à 49 000 cas en 2020 et à 61 000 cas en 2025, les données épidé-

miologiques indiquent que l'incidence des cancers continuera d'augmenter en Algérie durant les sept prochaines années, a également déclaré Mokhtar Hasbellaoui.

S. L.

Zoukh à propos de la gestion des collectivités locales

Les présidents d'APC appelés à créer une cohésion au service de l'intérêt général

Le wali d'Alger, Abdelkader L. Zoukh, a appelé, avant-hier à Alger, les présidents des Assemblées populaires communales (P/APC) à créer «une cohésion» au sein des Assemblées en vue d'instaurer un climat de travail au service de l'intérêt général et dynamiser l'investissement local. Lors d'une rencontre avec les présidents de 57 communes d'Alger et directeurs exécutifs au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, Zoukh a affirmé que «la cohésion au sein des APC» garantit un climat de travail au mieux des intérêts des citoyens, soulignant l'impératif

de «l'animation» de l'environnement. Exhortant les présidents des APC à proposer des projets en adéquation avec la vision de développement de chaque zone, M. Zoukh a mis l'accent sur «la nécessité» d'accorder «la place qu'il faut» au secrétaire général en tant qu'animateur de l'autorité administrative. Dans ce contexte, le wali d'Alger a estimé que les présidents des APC doivent s'enquérir des «avantages» du code communal qui offre une «méthodologie de développement» qui leur assure des revenus susceptibles d'améliorer le cadre de vie des citoyens, M. Zoukh a ajouté

que ce code permet également aux présidents d'APC de «recourir à la justice» en cas d'annulation des délibérations relatives au budget. Les services de wilaya «n'ont jamais refusé» la proposition de budget d'une quelconque commune, a-t-il dit à ce propos. Zoukh a recommandé, par ailleurs, d'accélérer l'inventaire des biens et de les valoriser en tant que «richesse locale à même de renforcer les recettes», exprimant son étonnement quant au maintien durant 30 années du même montant de location dans certains communes. Expliquant que la dimension de développe-

ment dans les communes de la wilaya se base sur trois principaux axes, à savoir la propriété de l'environnement, la valorisation des biens et la numérisation du système administratif, il a cité la commune de Gué de Constantine comme modèle réussi en termes de récupération des espaces verts et d'élimination des aspects négatifs au niveau des cités, notamment à Ain Naâdja, une agglomération à forte densité démographique. Concernant le plan d'aménagement du vieux bâti et sa contribution à «l'amélioration» de l'aspect général de la ville, M. Zoukh a fait savoir que «3 935 bâtiments ont bénéficié du programme auquel la wilaya a alloué 4 000 milliards de centimes en attendant l'injection de mille milliards de centimes au titre de l'exercice 2018». Evoquant l'importance du «suivi sur le terrain» du travail des présidents d'APC, Zoukh a estimé qu'«aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de garantir des fonds» mais de «contrôler» ce qui est réellement réalisé, appelant, à cet effet, les membres des commissions mixtes à «aller sur le terrain» pour s'assurer de ce qui a été réalisé ou pas.

Samah S.

Assia S.

Tourisme à Bouira

Près de 400 millions DA pour la réalisation d'un complexe d'attractions et de loisirs

Une enveloppe financière de près de 400 millions DA a été allouée pour la réalisation d'un complexe d'attractions et de loisir à la sortie nord-ouest de la ville de Bouira, dont les travaux sont déjà en cours, a fait savoir la direction locale du tourisme.

Confiés à l'entreprise locale Belhadi, les travaux de ce projet, lancé depuis fin 2016, ont atteint un taux d'avancement de 65%, a

précisé le directeur du tourisme, Ammar Salmi, précisant que le chantier devrait être livré d'ici à la fin de l'année en cours ou début 2019. Ce futur parc d'attractions et de loisirs s'étend sur une superficie globale de 4 hectares. Son site se situe près du complexe sportif «Rabah-Bitat» de la ville de Bouira. Le projet porte sur la réalisation d'aires de jeux et de loisirs pour enfants, ainsi que deux piscines, dont une

couverte, a-t-il ajouté. Le responsable a expliqué que la réalisation d'un hôtel avait été proposée lors de la récente visite du ministre du Tourisme afin de doter ce parc d'une structure d'hébergement et d'accueil, a-t-il détaillé. Un délai de 18 mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour livrer ce projet qu'attendent impatiemment les habitants de Bouira. Ce projet s'inscrit dans le cadre des pro-

grammes de développement destinés à la promotion de loisir et du tourisme dans cette wilaya qui renferme d'importantes potentialités touristiques, a souligné M. Salmi. «La wilaya de Bouira ne disposait pas jusque-là de parc d'attractions, mais avec ce projet, les familles bouiries et leurs enfants seront très contents de pouvoir en profiter une fois terminés», a estimé M. Salmi.

Suspension d'importations

Une économie en devises de 1,5 milliard de dollars annuellement, selon Benmeradi

■ La mesure de suspension à l'importation de 851 produits devrait permettre à l'Algérie d'économiser un montant en devises de l'ordre de 1,5 milliard de dollars sur une année, a indiqué le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, dans un entretien accordé à l'APS, rendu public hier dont voici la première partie.

Par Assia D.

«**N**ous espérons gagner 1,5 milliard de dollars sur une année grâce à la suspension à l'importation des 851 produits comprenant 400 produits industriels dont l'importation avait coûté 1 milliard de dollars en 2016, et 451 produits agricoles et agroalimentaires», estime le ministre. Concernant les craintes de certains opérateurs quant au risque de voir leurs activités entravées en raison de la suspension de l'importation de certains intrants, le ministre considère que s'il est légitime que ces derniers s'inquiètent, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent savoir que «le but est de les protéger». «Ceux qui sont en train de contester cette mesure sont ceux qui activent dans des filières que nous avons totalement protégées puisque nous avons interdit l'importation du produit fini. Donc déjà, nous leur avons offert un marché sur un plateau», affirme-t-il. Plus explicitement, Benmeradi relève que le problème dans l'économie nationale réside dans le fait que des opérateurs, par méconnaissance de ce qui est produit dans le pays ou pour des objectifs inavoués, préfèrent importer les intrants alors qu'un certain nombre est produit localement. Selon lui, de nombreux opérateurs ont réalisé des investissements mais sont restés dans l'aval de l'activité et ne remontent pas en amont pour développer les intrants locaux à quelques très rares exceptions. A ce propos, il cite le cas des premières conserveries de tomates : ces premiers investisseurs ont construit des usines pour la transformation de tomates mais ramenaient le concentré de tomate de Turquie et ne faisaient donc que de la mise en boîte. Mais par la suite, relève le ministre, un certain nombre d'entre eux ont commencé à remonter en amont en travaillant étroitement avec les agriculteurs. Mais citant l'exemple de la filière boissons, il indique que les producteurs locaux utilisent l'eau comme seul intrant local et considèrent le sucre comme produit national par le seul fait qu'il soit raffiné localement, tandis que le reste des intrants est importé de l'étranger y compris les arômes et les purées de fruits qui sont, pourtant, fabriqués localement. Par ailleurs, M. Benmeradi fait savoir que son département va lancer une évaluation de l'économie nationale en remontant jusqu'au début des années 2000 : «Nous sommes en train de préparer un rapport pour le gou-



vernement sur la situation du commerce extérieur de 2017 dans lequel nous allons expliquer pourquoi un déficit de plus de 11 milliards de dollars a été enregistré et pourquoi les importations n'ont pas baissé suffisamment. Et puis surtout nous allons faire, pour la première fois, une évaluation de long terme à partir de l'année 2000 et étudier ce qui s'est passé dans l'économie nationale. Nous allons étudier les raisons qui ont fait que la part de l'économie nationale dans la couverture de la demande nationale n'a fait que baisser». Citant l'industrie nationale, il observe que lorsque le pays exporte 4 produits industriels, il en importe 100 : «Mais comme ça, on va droit au mur».

Très peu d'investissements industriels dans le secteur privé

Interrogé sur la difficulté d'endiguer les importations en dépit des différentes mesures prises durant ces toutes dernières années, Benmeradi explique qu'elles sont nombreuses dont, en premier, le système de subventions indirectes et involontaires des importations. En effet, explique-t-il, avec un taux de change tel qu'il est pratiqué actuellement, «l'Etat est en train de subventionner les importations dans le sens où les importateurs obtiennent, auprès des banques, des devises contre dinars à un prix qui n'est pas réel, c'est-à-dire ne reflétant pas la réelle parité entre le dinar et la devise. En plus, les produits importés sont très souvent subventionnés dans leur pays d'origine. Donc, il est préférable pour

les opérateurs nationaux d'aller les acheter à l'étranger que de les produire localement». La deuxième principale raison de la persistance des importations à un niveau élevé est l'incapacité du secteur industriel privé de réaliser la diversification et de contribuer, significativement, à la couverture de la demande nationale, détaille encore le ministre qui déplore la «très faible» production industrielle du pays. «Nous avons pensé, pendant très longtemps, que le secteur privé allait faire dans la diversification, mais le gros de ses investissements a été réalisé dans les services et le bâtiment mais très peu dans l'industrie», a-t-il noté. Relevant que l'industrie algérienne est restée «basique», Benmeradi cite une étude faite par son ministère qui montre que 45 000 opérations d'importations, réalisées en 2017 par les 35 entreprises membres de l'Association des producteurs algériens de boissons, font ressortir un coût d'importation oscillant entre 250 et 300 millions de dollars, alors que les exportations de ces entreprises ne dépassent pas les 12 millions de dollars. Dans ce sens, le ministre préconise de travailler, systématiquement, sur la base de la balance devises par filière d'activité, permettant une vraie intégration nationale comme est le cas, selon lui, de la filière médicaments. Notant qu'il y a une vingtaine d'années plus de 95% des besoins nationaux en médicaments étaient couverts par les importations, le ministre rappelle que le gouvernement avait alors décidé de suspendre les autorisations d'importation de médicaments sauf pour la Pharmacie centrale des hôpitaux ou

d'autres établissements publics. Ce dispositif a permis de booster les investissements dans l'industrie pharmaceutique en produisant localement l'équivalent de 2 milliards de dollars actuellement contre moins de 2 milliards de dollars d'importations, sachant que la demande est de 4 milliards de dollars : «Donc ça s'équilibre». «Aujourd'hui, nous sommes le pays qui compte le plus d'usines de médicaments dans l'ensemble de la région.

Nous avons dépassé la Tunisie, qui nous devançait, ainsi que le Maroc et nous sommes proches de l'Egypte», fait-il valoir. Interrogé sur sa récente déclaration quant à la levée de la suspension des importations dans 2 ou 3 ans, il indique que cela n'est pas une décision du ministère du Commerce mais qu'elle émane de la loi régissant le commerce extérieur qui prévoit que dans le cas d'un déficit de la balance commerciale, le gouvernement peut prendre des mesures de sauvegarde dont la suspension «provisoire» des importations. Il ajoute que le décret exécutif sur les 851 produits soumis au régime des restrictions à l'importation précise aussi que les produits concernés sont «temporairement» suspendus à l'importation jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements. Selon lui, d'autres mesures visant à rééquilibrer les deux balances seront prises prochainement. «La mesure de suspension de l'importation de ces produits permettra de libérer les capacités nationales de production, sachant que la majorité des usines algériennes ne tournaient qu'à seulement 20% ou 30% de leurs capacités réelles car leurs

produits, finis ou intrants, n'étaient pas achetés malgré leurs prix très compétitifs», avance-t-il. C'est le cas, entre autres, des filières de la céramique et des boissons dont les prix proposés des intrants produits localement sont inférieurs à ceux importés, selon le ministre. Le ministre espère, cependant, qu'une fois ces mesures de suspension levées, les opérateurs ne vont pas retourner aux importations car le véritable enjeu, insiste-t-il, est d'ancrer la culture de consommer national. «Il faut être conscient qu'il y a le feu à la maison. Hormis la balance commerciale énergétique qui est à l'avantage de l'Algérie, toutes les autres balances sont déficitaires. Le tarif douanier contient 99 chapitres dont 95 sont déficitaires avec tous les pays du monde, y compris les pays arabes. Si nous ne faisons rien, dans deux ou trois ans nous n'aurons plus les ressources financières pour importer quoi que ce soit, y compris les céréales. Nous avons perdu en trois ans 50% de nos réserves de change, soit 44 milliards de dollars», avise-t-il. Interrogé si cette période de suspension d'importations de produits était suffisante pour développer et diversifier l'outil de production nationale, Benmeradi estime que le pays possède déjà un outil de production mais qui est sous-utilisé et que sa protection, à travers ces mesures de sauvegarde, lui permettrait de monter en cadence : «Il faut que les entreprises locales apprennent à ce qu'une bonne partie des intrants soit produite localement.

C'est ce que nous voulons. En créant ce choc (à travers la suspension d'importations), nous allons encourager les entreprises algériennes à développer leur production et à utiliser les intrants produits localement». Cependant, ajoute-t-il, «nous recevons à la fois des demandes de protection et des demandes de levée de suspension et nous sommes en train de les évaluer pour rajouter des produits et supprimer d'autres. Cette opération est suivie par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia».

A la question de savoir si cette suspension d'importations ne risquerait-elle pas de créer des situations de monopole de producteurs nationaux en l'absence de la concurrence étrangère et au détriment de la qualité, le ministre juge que le pays «vit déjà une situation de monopole qui est celui des importateurs». Cependant, ajoute-t-il, «nous veillerons, à travers des organismes comme le Conseil national de la concurrence et d'autres instruments». A suivre.

A. D./APS.

Abdelkader Bouazghi à Bechar :

«Nécessité de l'adaptation des agriculteurs à l'économie des eaux d'irrigation»

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé avant-hier à Bechar, la nécessité de l'adaptation des agriculteurs à l'économie des eaux d'irrigation et a l'extension des surfaces dédiées aux cultures ayant enregistrées des productions importantes dans la wilaya.

Par Lyes B.

«Les résultats enregistrés en matière de production de l'ail, de l'oignon, de la pomme et en oléiculture dans la wilaya notamment au niveau du périmètre de mise en valeur des terres sahariennes de Laouina, (20 km au nord de Taghit), nous recommandent de développer les parcelles dédiés à ces cultures et ce avec la contribution réelle des agriculteurs», a-t-il précisé à l'occasion d'une visite à ce périmètre agricole de 300 hectares en exploitation actuellement et extensible à 1.000 autres hectares et où active une quarantaine d'agriculteurs de cette collectivité située à (97 km au sud de Bechar) En effet, et à titre illustratif, durant la

précédente campagne agricole, des productions de l'ordre de 22.877 quintaux de pomme de terres et plus de 99 quintaux d'oignons à l'hectare ont été enregistrées à travers la wilaya, selon des responsables locaux des services agricoles. Le ministre a aussi visité à proximité du même périmètre de mise en valeur, la digue éponyme dont les travaux viennent d'être achevés dans la perspective de l'irrigation de ce même périmètre de mise en valeur. Cette digue qui aura une capacité de plus de 3 millions de mètres-cubes des eaux d'oued Zousfana et donc la réalisation a nécessité un investissement sectoriel de plus de 290 millions de dinars, permettra en plus de la mobilisation des eaux superficielles, de développer des activités agricoles a



travers la région de Taghit, qui dispose d'importantes potentialités en la matière. Au périmètre

irrigué de la plaine d'Abadla (88 km au sud de Bechar) ou il s'est rendu au deuxième jour de sa

visite de travail dans la wilaya, Bouazghi s'est enquis des travaux de réhabilitation des réseaux d'irrigation de cet espace agricole de 5.400 hectares, qui développe un linéaire de 56 km, pris en charge depuis début 2015 par l'Office national d'irrigation et de drainage, réalisation et ingénierie (ONID-RI), avec un coût global de 2 milliards DA. Ce projet, d'une «grande» importance économique tant pour Abadla, que pour la wilaya de part son apport au développement agricole de la région, vise aussi la désalinisation des sols pour les rendre plus fertiles. Cependant et malgré son lancement en 2014, ce projet connaît des retards dans sa livraison, d'où la décision du ministre de dépêcher prochainement, un comité d'experts pour établir un diagnostic de sa situation dans l'unique but de sa véritable relance.

PH. > D. R.

Logements promotionnels aidés LPA

Nouveau quota de 500 unités pour la wilaya d'El Bayadh

La wilaya d'El Bayadh vient de bénéficier d'un nouveau quota de 500 logements promotionnels aidés LPA, a fait savoir avant-hier le directeur local par intérim de l'habitat, Kaddouri Belkacem. Le site sur lequel ce quota sera réalisé a été d'ores et déjà choisi. Il est localisé à proximité du centre universitaire Nour El Bachir, a indiqué M. Kaddouri, avant de signaler que les travaux seront entamés avant la fin du premier semestre de l'année en cours. Il a également souligné que la nouvelle formule d'habitat, LPA, destinée aux wilayas des Hauts plateaux, donne la possibilité d'opter pour des habitations semi collectives à deux étages seulement. Les services chargés de recueillir les dossiers de souscripteurs de ce genre de logements seront bientôt désignés, a indiqué le même responsable. Le directeur de wilaya de l'OPGI, Djabri Abderrahmane, a annoncé, pour sa part, la distribution de 220

logements LPA avant la fin du premier trimestre de l'année en cours et 122 autres durant le second semestre. Les sites de réalisation de tous les projets LPA sont localisés au chef lieu de wilaya, a-t-on ajouté.

90 Logements attribués Ain El-Beida/Ouargla

Par ailleurs, à Ain El-Beida dans la wilaya de Ouargla, les clés de 90 logements de type public locatif (LPL) ont été remises avant-hier à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie symbolique présidée par les autorités de la wilaya. Ces logements font partie d'un programme de 208 unités retenu en faveur de cette collectivité relevant de la daïra de Sidi Khouiled, selon les données de la direction locale de l'habitat. Le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Youcef Hamdi, a indiqué que ce

quota s'ajoute à 1.190 logements du même type qui ont été attribués, la semaine dernière, dans la wilaya déléguée de Touggourt, ajoutant que plus de 60 unités dans la commune d'El-Hadjira et 35 autres inscrites dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) dans la commune de Nezla seront attribuées, dans les prochains jours, à leurs bénéficiaires. Selon le même responsable, près de 2.990 logements sociaux de type LPL sont programmés à la distribution durant l'année en cours, à travers les différentes communes de la wilaya. Sur un programme de 20.777 LPL accordé à la wilaya d'Ouargla, au titre des plans quinquennaux (2005-2009 et 2010-2014), les travaux de 14.037 unités sont achevés, alors que 6.740 autres sont en cours de réalisation, a-t-il fait savoir.

A. F.

L. B.

Jijel

Lancement de 4 projets touristiques dans la ZET d'El Aouana

Quatre projets touristiques pour un montant d'investissement de 4210 millions de dinars viennent d'être lancés dans la zone d'expansion touristique (ZET) d'El Aouana, a indiqué samedi, le directeur local du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Jijel. Ces projets concernent la réalisation de trois résidences touristiques composées de 55 bungalows, de 14 villas, d'un centre de thalassothérapie et d'un complexe hôtelier deux étoiles a précisé, Abdelhakim Aouici, détaillant que les délais de réalisations de ces infrastructures oscille entre 12 et 48 mois. Le même responsable a déclaré que ces projets augmenteront les capacités d'accueil de la wilaya de Jijel de 732 lits attestant que 600 nouveaux postes d'emploi directs sont attendus avec la mise en exploitation de ces projets. S'étendant sur une superficie de 167 hectares, la ZET d'El Aouana fait l'objet actuellement des travaux d'aménagement sur une surface de 97 hectares a-t-il dit, ajoutant que le taux d'avancement de ce chantier, lancé pour un délai de 13

mois, affiche 20 %. D'autre part, la même source a fait savoir qu'une opération d'indemnisation a été finalisée par ses services pour lever les contraintes en vue du démarrage de cinq nouveaux projets touristiques dans cette ZET. Ces projets portent sur la réalisation d'un complexe hôtelier de 4 étoiles, de deux centres commerciaux de proximité, a-t-on encore noté. La wilaya de Jijel totalise actuellement 42 projets d'investissement dans le secteur touristique, validés par la commission de wilaya de l'investissement. Actuellement l'on recense 1.434 agriculteurs qui activent au niveau de 364 exploitation agricoles collectives (EAC) et 420 autres exploitation agricoles individuelles (EAI), le tout irrigué par les eaux du barrage de "Djorf Ettorba", d'une capacité de retenue de 365 millions de mètres-cubes. "Les conclusions du comité d'experts que nous allons dépêcher sur place, nous permettra de mettre au point une nouvelle stratégie de prise en charge effective de ce périmètre irrigué et relancer sa production au titre des efforts du

développement agricole de la région et du pays", a-t-il indiqué. M. Bouazghi qui s'est rendu par la suite à Bechar a visité plusieurs exploitations agricoles et périmètres de mise en valeur des terres sahariennes situés au nord de cette collectivité notamment celui de Jijida qui s'étend sur plus 300 hectares ou active une trentaine d'agriculteurs. Sur le site, le membre du gouvernement a été satisfait des résultats enregistrés en matière de la production maraichère et des fruits. M. Bouazghi, a également pris connaissance du projet en cours de réalisation d'une ferme aquacole, fruit d'un partenariat Algero-Turc. Cette ferme, dont la réception est prévue avant la fin de l'année en cours, d'une capacité de production de 1.600 tonnes par an de plusieurs espèces de poissons d'eau douce grâce à un élevage à travers ses 24 bassins de 70 à 50.000 mètres cubes, réalisés en béton ou en géomembranes, de même qu'elle produira une fois mise en service 50.000 alevins par an et ce dans le but du développement de la production halieutiques

notamment le tilapia. Dans cette wilaya, le secteur des ressources halieutiques est en nette développement et ce grâce aux différents projets et programmes initiés auparavant, ce qui a eu comme résultat une production de plus de 174 tonnes de poissons d'eau douce, selon les responsables locaux du secteur. Pour cette année en plus au 1.000 bassins d'élevages déjà existants, il est prévu la réalisation de 200 autres pour le renforcement des capacités de production de ce secteur, a-t-on souligné. Le ministre a achevé sa visite par une inspection d'une nouvelle laiterie entrée en production en Février 2017 avec une production quotidienne de 5.000 litres-jour de lait et Lben, de même qu'il a donné le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation d'une huilerie relevant du secteur privé, pouvant prendre en charge 25 tonnes-jour. Cette huilerie qui s'étend sur 300 mètres-carres et qui sera réceptionnée en juin prochain, a nécessité un investissement de 50 millions de DA, a-t-on fait savoir.

A. S.



Renégociation des accords UE-Maroc

Les organisations de la société civile sahraouie expriment leur «profonde préoccupation»

■ Une centaine d'organisations de la société civile sahraouie ont exprimé, avant-hier, leur «profonde préoccupation» face aux négociations entre l'UE et le Maroc visant à inclure les produits issus du Sahara occidental occupé dans leurs accords commerciaux sans le consentement du peuple sahraoui, condamnant une approche de la Commission européenne «destructrice et insoutenable».

Par Walid B.

«**N**ous exprimons notre profonde préoccupation face aux négociations en cours entre le Maroc et la Commission européenne visant à inclure le Sahara occidental dans les accords commerciaux avec le Maroc sans le consentement du peuple sahraoui à travers son représentant légitime, le Front Polisario», ont écrit ces organisations issues des territoires occupés, des territoires libérés, des camps de réfugiés à Tindouf et de la diaspora dans une lettre à la Commission européenne. Les organisations ont exprimé de «sérieuses réserves» sur l'attitude de la Commission européenne, affirmant que la volonté persistante de la Commission européenne d'ignorer ou de contourner un arrêt de sa plus haute juridiction «porte atteinte aux droits fondamentaux du peuple sahraoui» et «permet la poursuite de l'exploitation illégale des ressources natu-

relles du Sahara occidental». Les organisations de la société civile sahraouie ont souligné, à ce titre, qu'à ce jour, «aucun examen sérieux de ce processus (de négociations) n'a été autorisé», le mandat accordé par le Conseil de l'UE à la Commission européenne en mai dernier afin de négocier avec le Maroc une modification du texte de l'accord de libéralisation des produits agricoles étant resté secret. Regrettant que l'exécutif européen n'ait fait aucune tentative pour s'engager avec le Front Polisario en tant que représentant légitime du peuple sahraoui, les organisations sahraouies rappellent que la CJUE a, pourtant, statué qu'aucun traité commercial entre le Maroc et l'UE ne peut légalement s'appliquer au Sahara occidental sauf si le peuple du Sahara occidental y consent. «La CJUE, en décembre 2016, a définitivement décrété que le Maroc n'avait pas de souveraineté sur le Sahara occidental, réaffirmant la position de la Cour internationale de Justice, des Nations unies et de l'Union africaine. Elle a également affirmé que le Sahara occidental est un territoire non-autonome, que le peuple du Sahara occidental est le propriétaire exclusif des ressources naturelles du territoire, et que tout accord concernant les ressources naturelles du Sahara occidental nécessite le consentement des représentants du peuple sahraoui», ont-elles souligné. Les organisations de la société civile sahraouie ont rappelé, à ce titre, que la résolution 34/37 de l'Assemblée générale des Nations unies a établi que le Front Polisario est le représentant légitime du peuple du Sahara occidental. «Comme l'a souligné l'avocat général de la Cour de justice le 10 janvier 2018, le territoire est sous occupation partielle du Maroc et le droit international humanitaire s'y applique», ont-elles ajouté. Dénonçant l'opacité des négociations entre l'UE et le Maroc, les organisations de la société civile sahraouie ont déploré la démarche de la Commission européenne qui



«cherche maintenant à engager un processus de consultation après la conclusion d'un accord négocié avec le Maroc». Selon ces organisations, «de nombreux groupes (sahraouis) ont reçu une invitation de la Commission européenne pour assister à une réunion de consultation à Rabat», jugeant «profondément préoccupant» que l'UE organise une consultation avec les Sahraouis au pays de l'occupant «sans garantie que le Maroc n'exercerait pas une influence sur les parties participantes y compris par l'intimidation et la menace de violence ou de représailles». De plus, ces consultations, ont-elles poursuivi, «ne tiennent pas compte des Sahraouis vivant dans les parties non occupées du territoire (du Sahara occidental) ou dans les camps de réfugiés».

Une approche de la Commission européenne «profondément destructrice et insoutenable»

Pour les organisations sahraouies de la société civile, l'approche de la Commission européenne est «profondément destructrice et insoutenable» et «contrevient directement au droit européen et international». Cette approche «renforce et finance l'occupation illégale du Maroc et menace de saper le processus politique des Nations unies et les efforts de l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental», ont

elles ajouté, affirmant leur refus de participer au processus actuel de consultation organisé par la Commission européenne qui s'appuie sur le Maroc et des entités soutenant l'occupation du Sahara occidental. Ces organisations conditionnent leur participation à ce processus à l'organisation d'une consultation «légitime, ouverte et crédible» qui garantit «la sécurité des participants pour pouvoir parler librement» et à un «engagement de l'UE à agir de bonne foi en vue de trouver une solution légale et juste à l'occupation du Sahara occidental». Elles ont, en outre, appelé la Commission européenne à ne pas confondre les expressions «populations sahraouies» et «peuple du Sahara occidental» avec «populations locales» et «populations du territoire». «Ces concepts sont fondamentalement différents. Consulter les organisations marocaines, les parlementaires et les entreprises au sujet du Sahara occidental ne peut jamais remplacer le consentement du peuple sahraoui», ont-elles mis en garde. Rappelant que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental ne bénéficie pas à son peuple, les organisations ont soutenu que cette exploitation tend à renforcer l'emprise économique illégale de la puissance occupante, le Maroc, sur ce territoire. Elles ont réaffirmé, à ce titre, leur «détermination inébranlable» à réclamer des réparations pour cette

exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental. Les organisations de la société civile sahraouie ont exhorté, dans ce contexte, l'exécutif européen à «s'engager de manière constructive avec le Front Polisario» en tant que représentant légitime du peuple sahraoui et partie aux pourparlers de paix de l'ONU et à se conformer à la décision de la CJUE. Elles ont exigé, à ce propos, de la Commission européenne de «clarifier immédiatement» la portée juridique et territoriale des négociations en cours avec le Maroc sur la modification de l'accord de libéralisation des produits agricoles et de rendre public le processus par lequel le consentement du peuple sahraoui a été ou sera sollicité comme l'exige la législation de l'UE à travers la publication de la liste de toutes les parties qui seront consultées, les termes de la consultation, et le mécanisme de participation équitable. Les organisations de la société civile sahraouie ont mis l'accent sur l'importance d'entreprendre une mission d'enquête «complète et sans entrave» sur le territoire du Sahara occidental pour évaluer la situation humanitaire, les droits de l'Homme et la situation économique sur le terrain, et de procéder à un audit d'urgence sur le respect par les États membres de l'UE de l'arrêt de la CJUE du 21 décembre 2016.

W. B./APS

Affrontements entre des éléments de l'EI à Zella Trois soldats libyens tués

TROIS SOLDATS de l'armée libyenne ont été tués avant-hier lors d'affrontements avec des éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), à proximité du champ pétrolier Dahra, à Zella, ville située à 750 km au sud-est de Tripoli, indique un communiqué publié par une unité des gardes d'installation pétrolière de l'armée libyenne. «Selon les résultats préliminaires, trois membres des forces ont été tués et deux autres blessés, et deux terroristes ont également été tués», a précisé le communiqué. Un officier de l'armée libyenne a fait savoir que l'opération militaire en cours a été lancée après l'attentat à la bombe contre une gare, survenu vendredi dernier, un incident revendiqué par l'EI. «L'opération militaire lancée par les unités de l'armée et les gardes d'installations pétrolières vise à rechercher les éléments de l'EI. Plusieurs véhicules armés de membres de l'EI ont été détruits», a confié l'officier. Zella, une ville du désert située dans le district de Jufra, est l'une des régions les plus riches en pétrole du pays. Elle abrite cinq grands gisements pétroliers. Jufra est un emplacement stratégique important reliant les villes de l'ouest, de l'est et du sud de la Libye.

Ines N.

Un mort dans l'effondrement d'une mine de charbon à Jerada

Nouvelle gronde dans les rues du Maroc

Une personne est morte et deux autres blessées dans l'effondrement d'une mine de charbon à Jerada, dans le nord-est du Maroc, provoquant une nouvelle gronde de la rue, ont rapporté des médias. «Une mine d'extraction de charbon s'est effondrée jeudi à Jerada, tuant un homme âgé de 32 ans et blessant deux autres personnes», ont indiqué hier ces médias. Une bonne partie des habitants risque sa vie pour aller récupérer

du charbon dans des mines désaffectées à Jerada, appelées «cendriers». Les accidents sont récurrents, surtout pendant la saison des pluies, selon ces médias. L'accident a provoqué une nouvelle gronde de la rue. Des vidéos diffusées en direct sur des pages Facebook de militants montraient un sit-in de quelques centaines de personnes devant le siège de la province. L'incident rappelle celui qui avait coûté la vie à deux frères dans un

puits d'extraction de charbon le 22 décembre. La mort des deux hommes avait suscité un mouvement de colère chez les habitants de Jerada, qui a abouti à une grève générale lancée par les acteurs associatifs. Ces derniers protestaient contre la marginalisation de la ville qui souffre, selon eux, de l'absence d'infrastructures de base et de programmes de développement de nature à améliorer leur vie quotidienne. Fouad K.



Allemagne

Merkel dans la dernière ligne droite pour sortir de la crise

■ Angela Merkel espère pouvoir annoncer cette semaine la formation d'un gouvernement avec les sociaux-démocrates et enfin sortir d'un interminable imbroglio post-électoral qui l'a affaiblie en Allemagne comme en Europe.

Par Rosa C.

Plus de quatre mois après législatives de septembre qui ont laissé la première économie d'Europe sans majorité, les conservateurs de la CDU/CSU cherchent des solutions sur la santé, le droit du travail, l'Europe ou encore les retraites pour convaincre un SPD réticent de renouveler pour quatre ans la grande coalition, ou GroKo, sortante. En négociations depuis début janvier, les deux camps devaient rouvrir leurs débats ce début de semaine et se sont fixés comme objectif un compromis dans la soirée. Mais avec l'option de prolonger les pourparlers aujourd'hui et demain. «L'accord de coalition prend forme peu à peu», a commenté samedi soir un haut responsable du parti de M^{me} Merkel, Michael Grosse Broehmer. Selon lui, toutes les parties aux négociations «ont l'envie et l'intention de respecter le calendrier». Le début de la semaine prochaine s'annonce comme une date-butoir, tant l'Allemagne s'impatiente. Quelque 71% de ses habitants disent ne pas comprendre pourquoi «la formation du gouvernement prend autant de temps», selon une enquête de la télé-



PH. > D. R.

sion publique ARD. Si M^{me} Merkel échoue, elle devra soit se résoudre à entamer son quatrième mandat de chancelière en tentant de former un instable gouvernement minoritaire, soit accepter la tenue de nouvelles élections à haut risque qui pourraient profiter avant tout à l'extrême-droite. Les deux scénarios seraient des premières pour l'Allemagne d'après-guerre. De son côté le SPD, laminé aux législatives (20,5%) et en chute

dans les sondages depuis, est divisé. Nombre de cadres en veulent à leur chef Martin Schulz d'être revenu sur sa promesse d'un virage à gauche et de ne pas négocier avec M^{me} Merkel. Or les militants auront le dernier mot sur l'éventuel accord de coalition, lors d'un vote postal étalé sur plusieurs semaines en février ou mars. La chancelière n'est donc pas dans une position enviable, coincée entre une partie de sa famille conservatrice qui demande un coup de barre à droite pour

freiner l'extrême droite, et la nécessité d'un compromis avec les sociaux-démocrates, sous pression de son aile gauche. Une partie de la presse allemande se montre d'ailleurs sans concession à l'égard des deux partis qui, ensemble ou par alternance, dirigent l'Allemagne depuis 1949. La *Süddeutsche Zeitung* dénonce ainsi leur quête du «plus petit dénominateur commun» pour fonder une GroKo «sans idée directrice» tournée vers l'avenir. Leurs règlements de compte

publics en marge des négociations agacent aussi dans un pays bâti sur l'idée d'un dialogue politique consensuel. «Ils sont hésitants, exaspérants et se chamaillent. Mais surtout, ils sont sans inspiration», assène le quotidien qui appelle M^{me} Merkel et M. Schulz à se ressaisir ou alors à «laisser la voie libre à d'autres chefs ou à des élections anticipées». «C'est cette manière de faire de la politique qui a coûté 14 points aux élections (à la CDU et au SPD) et ça va continuer», juge Kevin Kühnert, chef des jeunes sociaux-démocrates et figure de proue des anti-GroKo. Mais pour d'autres, un scrutin anticipé est trop risqué, tant le SPD est faible. C'est l'extrême droite qui en profiterait, alors que les quelque 13% recueillis en septembre par l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), un score historique, ont déjà compliqué la quête d'une majorité. Ce parti a surfé sur les inquiétudes générées par l'ouverture du pays à plus d'un million de demandeurs d'asile depuis 2015 et a fait d'un départ précipité de la chancelière son principal objectif. L'imbroglio politique actuel est inédit dans l'histoire de l'Allemagne d'après-guerre, illustrant au passage la soudaine usure politique d'Angela Merkel, après douze années au pouvoir.



Points chauds

Incompatibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis plus de quinze ans la Turquie et l'Union européenne partagent une étrange relation d'attraction et de rejet. Après avoir compris que l'UE n'était pas prête, et ne le serait peut-être jamais, à l'accueillir parmi ses membres, la Turquie a tout de même continué à maintenir sa candidature à une adhésion. Une adhésion rejetée par de nombreux responsables politiques européens, mais surtout par les peuples des pays membres de l'UE. Et les offres de «partenariat privilégié» évoquées depuis des années depuis de nombreux chefs d'État n'ont jamais satisfait Ankara. Cette semaine encore, le président turc Recep Tayyip Erdogan a repoussé toute option autre qu'une «adhésion» à l'UE, balayant la proposition française d'un simple «partenariat». L'Union européenne doit «maintenir les promesses faites à la Turquie», a jugé le chef de l'État turc. «L'UE bloque l'accès à la négociation et laisse entendre que l'absence de progrès dans les négociations dépend de nous. C'est injuste. Tout comme l'est le fait que certains pays de l'UE avancent pour nous des options autres que l'adhésion», a-t-il ajouté. «Nous désirons une pleine adhésion à l'Europe. D'autres options ne nous satisfont pas», a martelé Erdogan. Le chef de l'État turc a également rappelé le rôle-clé joué par la Turquie sur la question migratoire : «Nous sommes importants pour arrêter les migrants qui de l'Orient se dirigent vers l'Europe, et aussi pour garantir la stabilité et la sécurité de l'Europe». La question de l'immigration clandestine transitant par la Turquie est d'ailleurs souvent évoquée par Erdogan qui a utilisé la crise des migrants qui déchire l'Union européenne pour soutirer des milliards d'euros à l'institution dont il veut devenir membre. Mais quelles que soient les récriminations du dirigeant turc, une entrée de son pays au sein de l'Union européenne ne sera pas possible tant que les peuples des pays membres y seront opposés. Or, toutes les études d'opinions démontrent, sans possibilité d'erreur, que les populations européennes refusent très largement une adhésion de la Turquie. Erdogan peut de son côté continuer à pester et menacer, il ne fera rien d'autre que de convaincre les Européens et leurs dirigeants de son incompatibilité avec eux et leur institution.

UE

La course à la succession de Juncker attise les tensions

La course à la succession de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission européenne est déjà lancée en coulisses. Mais les 28 pays membres de l'UE sont encore loin d'être d'accord sur les règles du jeu. Parmi les possibles candidats pour remplacer le Luxembourgeois à l'automne 2019, c'est le nom du Français Michel Barnier, actuellement négociateur en chef du Brexit au nom de l'Union, qui revient avec le plus d'insistance. Sa candidature avait déjà été envisagée en 2014, mais la famille politique du PPE (droite, majoritaire au Parlement européen), lui avait alors préféré l'actuel président de la Commission. M. Juncker avait été désigné comme «Spitzenkandidat» du PPE, selon le nom allemand qui s'est imposé pour cette procédure, voulant que les partis européens désignent des «candidats têtes de liste» aux élections européennes. L'idée du procédé, inauguré en 2014, est que que la présidence de la Commission doit revenir au candidat du parti arrivé en tête.

Le Parlement européen, à qui revient l'élection du président de la Commission par un vote, tient à tout prix à ce que la méthode

soit à nouveau utilisée. Il y voit le gage d'une transparence accrue et d'un renforcement de sa légitimité politique comme de celle de la Commission.

Mais les traités européens ont confié aux États membres le pouvoir de nommer, à la majorité qualifiée, le candidat à la présidence de la Commission, même si les textes leur demandent de manière vague de le faire «en tenant compte des élections au Parlement».

Et plusieurs dirigeants de pays européens, le Français Emmanuel Macron en tête, sont opposés à la méthode des «Spitzenkandidaten», comme ils devraient le rappeler lors d'un sommet à Bruxelles le 23 février.

«En 2014, il y a eu de la frustration dans plusieurs capitales sur le fait que la procédure qui a mené à la nomination de Juncker n'avait pas été assez transparente», commente une source européenne.

Pour certains détracteurs, ce système a mené à une politisation de la Commission, jugée dommageable. D'autres craignent le cas de figure d'une poussée des partis eurosceptiques lors des élections européennes, qui pourrait mener au

choix d'un candidat issu de leurs rangs.

Face à ces réticences, les eurodéputés ont prévu de hausser le ton en session plénière la semaine prochaine à Strasbourg (est de la France).

«Le Parlement européen rejettera tout candidat à la présidence de la Commission qui n'aura pas été désigné comme «Spitzenkandidat» en amont des élections du Parlement européen», a mis en garde l'Allemand Manfred Weber, chef de file du PPE au Parlement européen.

Et «si les gouvernements des États membres tentent de revenir sur ce principe», a-t-il ajouté à l'adresse du président Macron, «ils devront expliquer pourquoi, malgré leurs grands discours sur la nécessité d'un changement démocratique en Europe, ils ne sont en réalité pas prêts à renoncer à l'opacité et au secret».

L'influent chef de cabinet allemand de Jean-Claude Juncker, Martin Selmayr, a lui aussi appelé à reconduire en 2019 la procédure de 2014.

En attendant que la formule soit choisie, il n'y a pas encore de candidats officiellement déclarés.



Le photographe d'art Adel Boudeb

Quand la nature devient une source d'inspiration

■ La photographie porte toujours un message et défend une cause et celle qui ne le fait pas «n'en est pas une», tient souvent à répéter le jeune Adel Boudeb, passionné de photographie de la ville de Mila.

Par Abia Selles

Millev semble coller au nom du jeune Adel, âgé de 36 ans, et reflète son attachement à son terroir riche tant par sa nature que par son patrimoine matériel et immatériel, explique-t-il en assurant que c'est cette nature enchantée qui l'a poussé et le pousse encore à découvrir ses multiples facettes, ses reliefs splendides, sa vie sauvage intacte par endroits. La ville abrite aussi plusieurs lacs dont celui d'Aïn Henach, nombre de cascades et de multiples grottes dont une nouvellement découverte à Tessala Lemtaï et attend d'être explorée.

C'est en flânant à la découverte des sites naturels de la wilaya que ce jeune a pénétré le monde de la photographie en 2008 pour, assure-t-il, exprimer un enchantement toujours renouvelé devant la grandeur de la nature qui, tout en étant d'aspect d'apparence rude, demeure foncièrement et intrinsèquement belle, généreuse et accueillante par ses terres fertiles et ses sources naturelles chaudes et bienfaisantes. Adel compte à ce jour 33 participations à des salons et expositions nationales sur la photographie. Sa plus



récente consécration est le Prix de la meilleure exposition, décroché lors du Salon national de la photographie en décembre 2017. Dans ses photos, Adel s'intéresse surtout à mettre en valeur la beauté de la nature de la wilaya de Mila sous le titre «Découvre Mila» qu'il accole à toutes les photos publiées sur sa page sur un des

réseaux sociaux. Il affirme avoir photographié 7 des 12 pics de Mila et envisage de réaliser prochainement un album photo de la wilaya. Plutôt photographe de nature, Adel manifeste de plus en plus d'intérêt pour la photo du patrimoine et la richesse archéologique et historique de la wilaya de Mila qui offre à son objectif une gamme richement

variée. Pour y parvenir, Adel souhaite bénéficier du soutien des pouvoirs publics pour pouvoir toucher l'intégralité des communes de la wilaya. Manifestant beaucoup de sérieux et d'engagement envers sa passion, il se contente, pour l'instant, de «photographier son pain» en conduisant un autocar de transport de voyageurs. **A.S.**

Théâtre régional d'Oran

«El achrar el thalata» présenté au public

Le théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO) a accueilli, samedi, la générale de sa nouvelle production intitulée «El achrar el thalata» (les trois malfaissants). Il s'agit d'une nouvelle pièce destinée au jeune public, écrite par Abdelhafid Boualem qui en est également le metteur en scène, assisté de Safia Chegag, a précisé à la presse le

directeur du TRO, Mourad Senouci. L'histoire a pour contexte «un royaume imaginaire où Bartâa, un gros propriétaire féodal, possède le monopole de la vente des semences de blé, et veut mettre la main sur les terres des petits paysans, afin d'être le seul maître de la nourriture des habitants du royaume». Huit jeunes comédiens prêtent leurs traits aux dif-

férents personnages distribués dans cette œuvre centrée autour de Bartâa et de deux autres «malfaissants» ayant qualité de vizir du roi et de sorcière. La diffusion publique de cette première production 2018 du TRO débutera le 6 février prochain, précise le directeur de cet établissement. **F. H.**

Foire nationale du livre à El Bayadh

Une forte affluence du public

La cinquième édition de la Foire nationale du livre s'est ouverte au Palais des expositions d'El Bayadh, avec la participation de 33 maisons d'édition du pays. Un public nombreux visite quotidiennement les stands des exposants qui proposent des thèmes et des niveaux d'instruction divers. Cette édition, placée sous le slogan «Le livre mémoire des peuples», fait étalage de titres différents, notamment des manuels parascolaires, des ouvrages scientifiques et techniques et des annales. L'ouverture de cette manifestation, organisée par la direction de la culture de la wilaya, a été marquée par une affluence sur les stands du livre universitaire de différentes disciplines (droit, histoire, lettres, ...) et des ouvrages religieux. La

directrice de la culture par intérim, Lakhdari Karima, a souligné que cette manifestation vise à encourager la lecture et le lecto-

rat dans la société. Deux conférences sont animées à l'occasion de cette foire, qui s'étale jusqu'au 11 février courant, la première

traitant de l'importance du livre dans l'évolution des peuples et la deuxième abordant un sondage du lectorat dans la wilaya. **M. K.**

Prévu pour le 23 février

Un concert de flamenco-jazz au bonheur des Algérois

Après quelques mois d'absence, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) revient en force ce mois-ci et propose aux Algérois un concert de flamenco-jazz le 23 février.

En partenariat avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, l'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantès d'Alger, l'événement entre dans le cadre de la programmation musicale de l'AARC en 2018 et de la coopération cul-

turelle algéro-espagnole. Nommé «Conexión», le concert réunira les univers des musiciens Juan Gómez Chicuelo et Marco Mezquida.

Le duo fera le tour des influences jazz et flamenco de ses membres pour assurer un voyage musical inoubliable aux présents.

Prévu le vendredi 23 février à 20h à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, la manifestation est ouverte au public. Le prix du ticket est fixé à 1 000

DA. Le jour d'ouverture de la billetterie n'a pas été annoncé à l'heure où nous écrivons.

Né en 1968 à Barcelone, Juan Gómez Chicuelo est l'un des guitaristes de flamenco contemporain de référence. Natif de Majorque en 1987, Marco Mezquida est pour sa part un jeune pianiste récipiendaire du prix du «Musicien de l'Année de l'Association des Musiciens de jazz de Catalogne en 2011 et 2012». **R. I.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalle. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Galerie Sirius (139, Boulevard Krim-Belkacem, Témely, Alger)

Jusqu'au 8 février :

Exposition de peinture et de photographies par l'artiste peintre Valentina Ghanem Pavlovskaya et la photographe Chafia Loudjici.

Institut Cervantès d'Alger

Lundi 5 février 2018 à 18h :

Inauguration de l'exposition «Artisans de La Casbah».

Jusqu'au 28 février, découvrez «Artisans de La Casbah» à l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9 Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h, une exposition vente qui réunira une dizaine d'artistes et artisans dans les différents métiers qui ont fait la réputation de la capitale algéroise.

Seen Art Gallery (156, Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 25 février :

Exposition intitulée «Hope in darkness» de l'artiste Hacen Drici.

Librairie «L'arbre à dire» (48, Chemin Sidi-Yahia, Hydra, Alger)

Samedi 10 février à 16h :

Conférence autour de «La connaissance de l'âme humaine dans le soufisme» par Mohamed ATB.

Maison de la culture de Bouira

Lundi 5 février à 17h :

Spectacle «Chinese Show» de la troupe chinoise du théâtre de danse et de chant Guanxi.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Mardi 6 février à 19h :

Spectacle «Chinese Show» de la troupe chinoise du théâtre de danse et de chant Guanxi.

Salle El-Mouggag (Alger)

Samedi 10 mars à 19h30 :

Concert de Marc Lavoine. L'entrée est sur réservation (2 places maximum) à l'adresse : chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com

Musée public national d'art moderne & contemporain d'Alger

Jusqu'au 5 mars :

1^{er} Salon du dessin d'Alger intitulé «Dessinez vos desseins».



Coup-franc direct

La JSK joue avec le feu

Par Mahfoud M.

En plus de ses résultats qui sont loin de contenter ses fans qui craignent de revivre le scénario de la saison passée, où le club avait attendu les dernières journées du championnat pour assurer son maintien, la JS Kabylie souffre encore de graves problèmes administratifs que ses dirigeants peinent à régler. Il faut savoir que les actuels dirigeants ont hérité d'une lourde ardoise laissée par l'ancienne équipe dirigeante qui avait géré le club en début de saison mais aussi de l'époque de Hannachi qui a conduit le club kabyle vers l'impasse la saison dernière, lui qui n'avait pas payé certains frais inhérents au stage d'intersaison en France. Toutefois, le plus grave dans tout cela est la gestion de l'affaire de l'attaquant camerounais Ekedji, mis à l'écart par l'ancien coach, Azzedine Aït Djoudi, et dans le même temps n'avait pas été payé par les anciens dirigeants. Le joueur a, entre-temps, saisi la Fecafoot (la Fédération de son pays) qui a menacé de prendre attache avec la FIFA si le joueur camerounais n'est pas régularisé. La JSK joue encore avec le feu puisqu'elle risque une sanction de la part des instances internationales qui ne badinent pas avec cette situation, étant donné que tout joueur est protégé par un contrat que les clubs se doivent de respecter au risque de se retrouver hors la loi.

M. M.

Escrime/Coupe du monde de fleuret féminin (étape d'Alger)

Alice Volpi l'emporte

L'ITALIENNE Alice Volpi (N.2 mondial) a remporté l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), en s'imposant devant sa compatriote Erica Cipressa sur le score de 15 touches à 6, en finale de l'épreuve individuelle disputée samedi à la salle Harcha-Hacene (Alger). La troisième place du podium est revenue à la Russe Inna Deriglazova (N.1 mondial) et la Polonaise Hanna Lyczbinska. Avant le déroulement de la finale, le match gala opposant une sélection africaine au reste du Monde, a vu la victoire des Africains sur le score de 45 touches à 42. Les huit escrimeuses algériennes, à savoir, El-Haouari Narimène, Ghazi Lila, Guemmar Chaïma Nihal,

Khelfaoui Anissa, Khelfaoui Louiza, Mebarki Meriem, Tantast Yasmine et Zeboudji Sonia, engagées dans cette épreuve, n'ont pas réussi à franchir le premier tour de la compétition. Dimanche verra le début des épreuves par équipes avec les éliminations directes, à partir du tableau des 16. Dans l'épreuve par équipes, l'Algérie sera représentée par les fleuretistes Anissa Khelfaoui (43^e mondial/2017-2018), Meriem Mebarki et Sonia Zeboudji (278^e) et Narimène El-Haouari (495^e). L'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), l'unique en Afrique, en est à sa 5^e édition consécutive.

Sétif : la 4^e édition de cross-country «Saal-Bouzid»
Les athlètes kenyans et éthiopiens haut la main

LES ATHLÈTES kenyans et éthiopiens (messieurs et dames) de catégorie sénior ont dominé samedi la 4^e édition du cross-country «Saal-Bouzid», organisée dans la wilaya de Sétif. Cette épreuve chez les séniors a été marquée par un rude duel qui s'est terminé par une démarcation des coureurs kenyans qui ont occupé la première et deuxième places, alors que les troisième et quatrième places du classement ont été remportées par les coureurs de l'équipe nationale militaire algérienne. Chez les dames, les quatre premières places au classement de la catégorie sénior ont été décrochées par les coureuses éthiopiennes et kenyanes. S'agissant des autres catégories, les athlètes (filles et garçons) de la

wilaya de Bordj Bou-Arréridj se sont distingués lors de cette épreuve en remportant les trois premières places du classement, notamment pour celles des poussins, benjamines et cadets. L'équipe du Cheikh El Aïfa de la wilaya de Sétif a également dominé le classement de cette épreuve dans la catégorie école (filles) alors que dans la catégorie minime (filles) trois équipes de la wilaya de Tizi Ouzou se sont emparées des trois premières places du classement de cette épreuve. La huitième épreuve de la 4^e édition du cross-country, tenue au parcours d'Ouled Bouslam, a vu la participation de près de 1 210 athlètes issus de 29 wilayas, dont 943 garçons et 266 filles qui représentent 84 équipes.

Cyclisme /Championnats d'Afrique sur piste 2018

11 coureurs au rendez-vous de Casablanca

LA SÉLECTION algérienne de cyclisme sur piste composée de 11 coureurs participera aux Championnats d'Afrique de la discipline, prévus du 7 au 10 février à Casablanca (Maroc), a

annoncé la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Sous la direction de l'entraîneur national Abdelbasset Hannachi, lui-même ancien international, la sélection sera composée de

Elu Superstar en sport par British Muslim Awards Riyad Mahrez porté aux abonnés absents à Leicester

■ La star algérienne de Leicester City, Riyad Mahrez, est portée aux abonnés absents dans son club. Il reste déterminé à ne pas reprendre les entraînements avec son équipe tant qu'il n'ait pas arrivé à un accord avec les dirigeants et le président des Foxes, le Thaïlandais Vichai Srivaddhanaprabha, afin d'avoir un quitus de sortie pour le prochain mercato d'été après l'avortement de son transfert vers Manchester City lors de celui d'hiver.

Par Mahfoud M.

Mahrez est dans une situation psychique très difficile, lui qui comptait beaucoup sur ce transfert qui lui aurait permis de connaître d'autres sensations après quatre années passées à Leicester. N'ayant pas donné signe de vie depuis près d'une semaine, le joueur algérien n'a pas pris part au dernier match des Foxes en premier league qui a vu le club se faire accrocher à domicile par la lanterne rouge, Swansea. Par ce geste, Mahrez souhaite obliger les dirigeants à revoir leur comportement avec lui et introduire une clause libératoire dans son contrat qui lui permettra de négocier un départ à la fin de la saison en cours, surtout après de nombreuses sollicitations qu'il a reçues de clubs huppés en Angleterre et en Italie. Ne voulant pas commenter l'absence de son joueur au cours de ce match face à Swansea, le coach, Claude Puel, a souligné qu'il ne se souciait pas pour le moment du groupe avec lequel il travaille actuellement, même si, au fond, il regrette son absence sachant



Mahrez poursuit son bras de fer avec ses dirigeants

que ce dernier avait débloqué à maintes reprises la situation dans certains matchs, et le club ne gagne plus depuis son absence. Le joueur a recueilli le soutien de nombreuses stars internationales qui indiquent qu'il est de son droit de demander des garanties pour un éventuel transfert dans un club huppé après les nombreuses sollicitations reçues et qu'après tant de services pour le club, il avait le droit de voir ailleurs, sachant qu'il était devenu plus grand que Leicester. Sur un autre plan, le footballeur international algérien

a été élu «Superstar Muslim in Sport», lors de la cérémonie des «British Muslim Awards» (BWA), organisée cette semaine à Bradford (Angleterre). Fondé en 2012, The British Muslim Awards, prix décerné aux musulmans britanniques, honore chaque année les succès, les réalisations et les contributions des personnes, des entreprises et des groupes musulmans britanniques. Cette fois, il a couronné Riyad Mahrez parmi 31 autres lauréats, distingués dans divers domaines.

M. M.

Coupe d'Algérie - Quarts de finale USMBA-JSS et JSK-USMB à l'affiche

Les chocs USM Bel-Abbès-JS Saoura et JS Kabylie-USM Blida, entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football, seront à l'affiche des quarts de finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs), prévus les 1, 2 et 3 mars 2018. Les deux autres matchs inscrits au menu de ce tour mettront aux prises le MC Alger et le MO Béjaïa, ainsi que le CR Zaouia et l'AS Aïn M'ilia. L'USMBA, la JSS, la JSK, l'USMB et le MCA sont les derniers représentants de l'élite dans l'épreuve populaire. Le MOB et l'ASAM étant sociétaires

de la Ligue 2 Mobilis, alors que le petit poucet CR Zaouia évolue en Régionale 1, relevant de la Ligue de Blida. Une chose est sûre donc, deux autres clubs de la Ligue 1 seront éliminés au cours des quarts de finale de la Coupe avec deux confrontations inédites où il sera hasardeux d'émettre un quelconque pronostic. Les quatre équipes partent avec les faveurs du pronostic et ont des chances égales de se qualifier pour le carré d'as. Pour ce qui est des deux autres rencontres, la balance pencherait plutôt pour le Mouloudia

d'Alger qui recevra les Crabes dans son antre du 5-Juillet, alors que les Miliis ont plus de chance de passer face au petit poucet du CR Zaouia (wilaya de Blida), surtout qu'ils sont en confiance, eux qui sont bien partis pour accéder en Ligue 1.

M.M.

Programme des quarts de finale :

USM Bel-Abbès-JS Saoura
JS Kabylie-USM Blida
MC Alger-MO Béjaïa
CR Zaouia-AS Aïn M'ilia

Tennis/Circuit pro-féminin - Tournoi Movistar II Inès Ibbou sera dans le tableau final

La joueuse de tennis algérienne, Inès Ibbou, intégrera directement le tableau final du tournoi professionnel Movistar II,

prévu du 12 au 18 février 2018 sur les courts en terre battue de la Rafael Nadal Académie (Majorque/Espagne), suivant la pré-liste d'admission dévoilée samedi par les organisateurs. Il s'agit de la première compétition officielle en 2018 pour l'Algérienne de 19 ans, ayant consacré les dernières semaines à une préparation intense, dont un micro-cycle effectué à Casablanca (Maroc). D'un prize-money de 15 000 USD, ce tour-

noi drainera la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment la Russe Marta Paigina (310^e), l'Espagnole Estrella Cabeza-Candela (344^e) et la Bulgare Isabella Shinikova (384^e), alors qu'Ibbou pointe actuellement au 673^e rang. Les tours qualificatifs débiteront le 10 février et c'est à leur issue que l'Algérienne connaîtra son adversaire au premier tour du tableau final.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Portée sur le programme de jumelage algéro-européen (P3A)

Les pompiers en formation sur la communication de crise

UNE SESSION de formation sur la communication opérationnelle, en situation de crise, au profit des officiers de la Protection civile, chargés de l'information des wilayas est organisée à compter d'avant-hier à Alger, indique un communiqué de la Direction générale de ce corps. Initiée dans le cadre de l'application du programme de jumelage algéro-européen (P3A), cette session de formation de cinq jours est destinée à préparer les officiers de ce corps, à la gestion de l'information en cas de risques et au management des crises, notamment dans le domaine de l'utilisation des réseaux sociaux. Elle permettra également aux participants d'acquiescer des savoirs, savoir-faire, mais aussi des compétences. Au terme de cette session, les participants seront en mesure de choisir et mettre en

œuvre les outils d'identification et de dimensionnement des crises et de préparer ou conduire une démarche de communication de crise, tant sur les plans technique, scientifique et social. L'intérêt de cette session de formation est, en outre, d'appréhender la nature et les principales caractéristiques des situations de crise, afin d'apprendre à y faire face et de mettre en place les outils de retour d'expérience et de préparation à la gestion de la communication en situation de crise. Elle s'inscrit dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection civile, particulièrement dans le domaine des ressources humaines, «compte tenu des missions complexes dévolues à ce secteur, notamment la prise en charge des risques», souligne la même source. Kahina S.

Accident de la circulation

Deux morts et deux blessés à Sidi Kaci

DEUX personnes ont péri et deux autres ont été blessées suite à un accident de la route survenu, avant-hier, à Sidi Kaci, daïra de Ben M'hidi, dans la wilaya d'El Tarf, selon les services de la Protection civile. Selon la même source, le drame s'est produit, dans l'après-midi, sur la RN 44 reliant Annaba à El Kala, lorsque deux véhicules touristiques circulant en sens inverse sont entrés en collision, faisant deux blessés graves qui ont rendu l'âme dès leur admission au service des urgences de la polyclinique de Ben M'hidi. Les victimes, Hanane D, 29 ans et son frère, Djalal D, 27 ans, ont été acheminées vers la morgue tandis que les deux autres blessés,

une sexagénaire et un quadragénaire, s'en sont sortis avec des blessures légères à la tête et au tronc, et ont été transférés aux services des urgences où les soins nécessaires leur ont été prodigués, a-t-on également affirmé. En plus de deux camions anti-incendie et deux ambulances, un officier de la Protection civile et 15 agents pompiers ont été mobilisés dans le cadre de cet accident mortel qui a nécessité l'utilisation d'un matériel de désincarcération pour dégager les corps des deux victimes résidant à Zerizer. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident de la circulation, a-t-on signalé. Ali S.

Drogues

Plus de 7 qx de kif saisis en 2017 dans le sud-ouest du pays

QUELQUE 790 kg de kif traité et 6 832 comprimés de psychotropes ont été saisis en 2017 par les services de police judiciaire des sûretés de wilayas dans le sud-ouest du pays, a fait savoir hier l'inspecteur régional de police. Ces saisies ont été opérées dans le cadre de 254 affaires de détention et commercialisation illégales de drogue impliquant 401 personnes des deux sexes, a précisé le commissaire-divisionnaire Daouad Mohand Cherif dans un bilan annuel d'activités des services de sûretés de wilayas de Béchar, Adrar et Tindouf. Le premier responsable de l'inspection régionale Sud-ouest de police a également évoqué, lors de la présentation de ce bilan à la presse et représentants de la société civile, le rôle de la Sûreté nationale en matière de lutte contre la cybercriminalité qui commence à prendre des proportions dangereuses, en faisant état du traitement de 78 affaires de ce type de criminalité à travers le sud-ouest avec un taux

de réalisation de 85,89%. Les affaires traitées et liées à ce genre de criminalité sont pour la plupart liées à des tentatives de chantages ou menaces en tous genres, diligentées avec efficacité grâce à la maîtrise par les unités de police spécialisées des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a-t-il souligné. Durant la même période, un total de 3 195 affaires ont été traitées par les mêmes services de police judiciaire du Sud-ouest, dont 1 206 cas d'atteintes aux biens et 1 004 affaires d'atteintes aux personnes, impliquant 3 436 personnes, dont 200 femmes et 162 mineurs, a ajouté le commissaire-divisionnaire Daouad Mohand Cherif. La région du Sud-ouest a déploré le mort brutale de 20 personnes et les blessures de 396 autres, dans 350 accidents de la circulation routière enregistrés à travers les axes routiers des wilayas précitées, a-t-il aussi fait savoir.

Salim S.

Les paramédicaux gèlent leur grève



Djalou@hotmail.com

En possession d'un pistolet kalachnikov et de quatre chargeurs

Un terroriste se rend aux autorités militaires de Tamanrasset

■ Un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et de quatre chargeurs garnis s'est rendu hier aux autorités militaires de Tamanrasset, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Maïssa B.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé A. Hadj Kouider alias "Echaanbi" s'est rendu, le 04 février 2018, aux autorités militaires de Tamanrasset en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et quatre chargeurs garnis», a précisé la même source, soulignant que «le terroriste avait rallié les groupes terroristes en 2011». Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont saisi une arme à feu à Batna et 2 353 unités de différentes boissons à Biskra tandis

que des garde-frontières ont saisi 96 kilogrammes de kif traité à Tlemcen». En outre et dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite de corail, «des garde-côtes ont intercepté à El-Kala une embarcation de construction artisanale ainsi que des moyens de plongée sous-marine», a noté le communiqué.

M. B.

Tiaret

Une femme de 28 ans décède des suites d'une grippe saisonnière

Une femme enceinte est décédée jeudi dernier à Tiaret des suites d'une grippe saison-

nière, a indiqué hier la Direction de la santé et de la population (DSP). Ce décès a été déclaré

jeudi dernier, à l'hôpital Youcef-Damerdj du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué, précisant que la victime, âgée de 28 ans, qui était enceinte souffrait de diabète, d'inflammation du pancréas et de complications de la grippe. Elle a été admise à l'hôpital le 28 janvier dernier, pour le traitement d'une pancréatite, avant d'être transférée, deux jours plus tard, au service de réanimation suite aux complications de son état ayant conduit à sa mort, selon la même source. La DSP a signalé que ce cas est le deuxième du genre dans la wilaya de Tiaret, après le décès d'un homme de 42 ans suite à des complications dues à la grippe saisonnière.

S. A.

Homme de lettres et critique

Ahmed Chribet s'en est allé à 61 ans

L'HOMME de lettres et critique Ahmed Chribet est décédé dimanche à Annaba à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie, a fait part son entourage. Connue dans les milieux littéraires du pays, Ahmed Chribet était un chercheur assidu dans la poésie et la littérature arabe et algérienne. Natif de Skikda en 1957, le défunt enseigne depuis 1980 les lettres au département de la langue arabe de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba. Passionné de lettres, Ahmed Chribet a publié plusieurs livres sur l'histoire, le patrimoine et la littérature algérienne. «Livre à Djamilia Bouhired» est l'un de ses ouvrages phares dédié à la mémoire et au combat de l'une des figures de la Révolution, Djamilia Bouhired. Le défunt a édité également un recueil de poèmes de célèbres poètes arabes modernes à l'instar de l'Égyptien Salah Abd Sabour, l'Irakienne Nazik El Mala'ika et le Syrien Slimane El Aissa. Le défunt a été inhumé hier après-midi au cimetière Sidi-Harb à Annaba.

Amine S.